



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 14 juillet 2025

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présents : La mairesse Louise Chamberland, les conseillères Jennifer Ouellet (visioconférence), Virginie St-Pierre-Gagné (visioconférence), Annick D'Amours, Chantal Boily et le conseiller Cédric Valois-Mercier

Absent : Le conseiller Benoit Harton

Également présent : Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoqué et signifié légalement suivant la Loi, le 10 juillet 2025 par la mairesse Louise Chamberland et tenue le 14 juillet 2025 à 16 h 30 en visioconférence et/ou en présentiel. La réunion débute à 16 h 30.

Les membres présents à la séance à 16 h 30 et formant quorum, la mairesse Louise Chamberland déclare la séance ouverte.

210.07.25

2. DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ) ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal, conformément à l'article 156 du CMQ ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal ;

CONSIDÉRANT le dépôt du Rapport de signification.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE déclarer que la séance extraordinaire sera tenue selon l'ordre du jour.

211.07.25

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil prennent connaissance du contenu de l'ordre du jour et la mairesse Louise Chamberland en fait la lecture :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Achat d'un véhicule additionnel
5. Période de questions
6. Levée de la séance

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour, il est proposé par Chantal Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER la proposition de l'ordre du jour ci-haut mentionné.

212.07.25

4. ACHAT D'UN VÉHICULE ADDITIONNEL

CONSIDÉRANT QUE les employés des travaux publics auraient besoin d'un véhicule additionnel pour leur déplacement dans le cadre de leur travail ;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule pourrait être utilisé pour le déplacement des autres employés et/ou les élus dans le cadre de diverses formations ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite mettre en place un projet pilote par lequel ce véhicule pourrait avoir une vocation communautaire auprès de personnes à mobilité réduite et/ou des personnes qui n'ont pas de véhicule pour leur déplacement ;

CONSIDÉRANT QU'un véhicule hybride de marque Ford Escape 2021 est présentement disponible chez Lévis Ford, ce qui permettrait d'optimiser la consommation du carburant et réduire les émissions polluantes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annick D'Amours et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur général Louis-Philippe Caron à faire l'achat d'un véhicule additionnel Ford Escape 2021 auprès du concessionnaire Lévis Ford au montant de 25 891 \$ plus taxes.

QUE la dépense soit financée par le fonds de roulement 59 15100 000 pour une période de cinq (5) ans.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

213.07.25

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items de l'ordre du jour ont été discutés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantal Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance extraordinaire soit levée à 16 h 47.

Louise Chamberland
Mairesse

Louis-Philippe Caron
Directeur général

Je, Louise Chamberland, mairesse, atteste par la présente signature que cela équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions que contient le procès-verbal au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Louise Chamberland, mairesse